

## SEANCE DU 28 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze  
Le vingt-huit avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame DUBRAUD Elisabeth, Maire.

Étaient présents : Mme DI FRUSCIA C. MM. BILLON C, DUBRAUD X, LEVEQUE R, MARCHETTI C, MOUTARD M, M LORSUNG P, et HUGEROT F.

Étaient absents excusés : MM. JACQUET P et MASURE B.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur BILLON Claude a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité

### *Même Séance*

#### **RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BARSEQUANAIS**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Claude BILLON, 1<sup>er</sup> adjoint, qui siège en qualité de titulaire à la Communauté de Communes du Barséquanaise.

Celui-ci nous présente de façon exhaustive le rapport d'activité qui est le reflet des travaux menés par les différents groupes de travail durant l'année 2013.

Ce compte-rendu dense et fourni reprend les points essentiels des actions engagées par les élus communautaires.

Madame le Maire le remercie Monsieur Claude BILLON pour son implication et précise que ce document peut être consulté en Mairie où il est mis à la disposition de chacun.

### *Même Séance*

#### **DEVIS TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL**

Pour pouvoir mettre en service deux chambres à l'étage du logement communal, Madame le maire a sollicité trois entreprises.

Le Conseil Municipal RETIENT le devis de la STEF GOUBEUX-DA MOTA pour un montant TTC de 4 128,00 €.

Ce prix comprend la création d'un plafond dans chaque chambre et la pose de placo sur ossature métallique, enduit, peinture et frise de finition.

### *Même Séance*

#### **DEVIS COMPLEMENTAIRE POUR TRAVAUX TOITURE DE L'EGLISE SAINT FELIX**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle est toujours en attente du devis complémentaire de la Société précédemment choisie pour mener à bien ces travaux.

Elle charge Monsieur Richard LEVEQUE de se rapprocher de la SARL Hervé PRUNIER.

### ***Même Séance***

#### **DEVIS POUR L'AMENAGEMENT EXTERIEUR (CÔTÉ CUISINE) DE LA SALLE POLYVALENTE**

En raison de végétaux qui ne peuvent pousser entre l'espace cuisine et le mur de thuyas, le Conseil Municipal avait chargé Madame le Maire de contacter différentes entreprises pour monter un mur en parpaing, finition enduit gratté ton pierre.

Sur les 4 devis présentés, celui de la SARL LAZZAROTTI Père et Fils a été retenu à l'unanimité pour un montant de 5 995,97 € TTC.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de faire exécuter les travaux.

Par ailleurs, Madame le Maire est chargée de reprendre contact avec l'Entreprise PIERRE et JARDINS pour la remise en végétaux de l'un des côtés du terrain.

A cet effet, elle sollicitera également une autre Entreprise d'Espaces Verts et Jardins.

### ***Même Séance***

#### **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE 1161 SUITE A L'ECHANGE AVEC LES EPOUX MOUNY**

Lors d'un tout récent RDV à l'Etude Notariale de BAR SUR SEINE, l'attention de Madame le Maire a été attirée sur la nécessité de déclasser du domaine public cette parcelle.

Or, renseignements pris, cette parcelle étant propriété de la Commune, cette procédure est nulle et non avenue. Ce point devient donc sans objet.

### ***Même Séance***

#### **QUESTIONS DIVERSES**

1/ Madame le Maire demande à Monsieur Claude BILLON d'informer le Conseil Municipal du montant de la subvention accordée par le CIVC en regard du projet communal de réfection des chemins.

L'enveloppe, qui se situerait aux alentours de 137.543 €, doit être validée par les Instances dirigeantes.

Compte-tenu des taux extrêmement bas pratiqués actuellement, les Etablissements bancaires seront interrogés dès que toutes les composantes seront validées.

La Commission des Chemins devrait se réunir le vendredi 29 mai 2015 à 14h00. Confirmation sera faite ultérieurement.

2/ Dans l'optique de créer et/ou restaurer les trottoirs de la Commune, Madame le Maire :

- Attend un pré-projet chiffré qu'elle devrait recevoir sous 3 semaines.
- A également sollicité notre Député, Monsieur Jean-Claude MATHIS quant à la possibilité de l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de sa Réserve Parlementaire.

Monsieur MATHIS lui a rendu une réponse de principe favorable, le dossier devant être constitué et présenté au cours du premier trimestre 2016.

3/ Devant l'amputation de 25,64% de la DGF 2015 (- 4.439 €) bien au-delà de ce qui était annoncé, Madame le Maire a pris contact avec la Préfecture.

Elle fait circuler auprès des Conseillers la réponse qui lui a été rendue, dans l'attente de la notification qui apportera les précisions nécessaires sur le calcul de cette dotation.

## **Au titre d'Informations Diverses :**

- La tondeuse TORO est de nouveau en panne ; cette succession d'ennuis mécaniques perturbe le programme de travail de Monsieur Laurent PITOIS.
- Départ de Madame PAYOT à la retraite : Madame le Maire informe le Conseil que trois courriers de candidature lui sont déjà parvenus.
- Le 21 avril dernier, Madame le Maire s'est rendue à l'Assemblée Générale du Pays Barséquanais
- Les deux cuisinières dont la commune n'a plus l'utilité sont estimées à 80€ pour l'une et 300€ pour l'autre. Avant de les mettre en vente sur Internet, Madame le Maire en fera la proposition à Monsieur Alain DUCAT.
- Le 24 avril, Madame le Maire et Monsieur l'Adjudant CHARRON de la Gendarmerie de MUSSY SUR SEINE se sont rendus chez M. TOME qui, conformément à nos demandes, libère au fur et à mesure l'un des accotements du Chemin du Roulis. Pour éviter de nouveaux dépôts sauvages, Madame le Maire les informe qu'elle a rédigé un Arrêté Municipal actuellement en lecture auprès des Services Juridiques de la DDT. Dès validation, il sera affiché Chemin du Roulis et en Mairie.
- Placette en entrée de Polisy : Monsieur Xavier DUBRAUD a trouvé à VITRY SUR SEINE une Entreprise spécialisée dans la découpe de panneaux de plexiglass. Commande a été passée qui viendra remplacer celui qui a été vandalisé lors des dernières vendanges. Pour en éviter les frais, Monsieur Xavier DUBRAUD se charge d'en effectuer la livraison. Par précaution, il est décidé de le mettre en place qu'après les prochaines vendanges.
- Cérémonie du 8 mai : le rendez-vous est fixé à 11h00 au Monument aux Morts. Le dépôt de gerbe sera suivi du verre de l'amitié à la salle polyvalente.
- Le nettoyage de l'église Saint Félix » est prévu le samedi 30 mai à 9h30.

La séance est levée à 22 H 20